



Union des Clubs, Musées
et Professionnels
des Véhicules Anciens
affiliée à la F.I.V.A.



Association reconnue
d'Utilité Publique
par décret
du 9 février 2009



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES VÉHICULES D'ÉPOQUE

FLASH INFO N°80 du 1 Décembre 2015 **Les Traversées de ville en véhicules anciens**

Mesdames, Messieurs, chers amis

Depuis plusieurs années, le premier Dimanche d'Août, Vincennes en Anciennes sur Paris et les 3A de Lyon organisent respectivement « La traversée de Paris » et « La Traboulée » qui sont des traversées de grandes villes. Ces manifestations obtiennent auprès des habitants et des touristes un succès qui ne se dément pas. Ce qui a d'ailleurs donné l'idée d'autres traversées de ville un peu partout en France.

C'est une façon bien sympathique de replacer nos chères anciennes : autos, motos, utilitaires, TCP, militaires et agricoles au cœur de nos agglomérations, d'où certains souhaiteraient les voir disparaître.

La FFVE dans son rôle fédérateur a toujours encouragé ces manifestations qui se développent année après année, tout en regrettant qu'elles apparaissent en ordre dispersé, à des dates bien différentes les unes des autres. C'est pourquoi, le bureau de la F.F.V.E. a chargé Alain GUILLAUME que vous pouvez joindre par mail : alain.guillaume@ffve.org de coordonner une action autour de ces événements.

Aussi, serait-il possible de regrouper nos efforts pour créer ainsi une véritable fête de l'automobile ancienne et par la même occasion montrer aux pouvoirs publics notre unité, la popularité et l'importance de notre mouvement ?

Il n'est pas toujours facile de décider de changer la date d'une traversée de ville déjà existante. Le premier dimanche d'Août est une réelle opportunité dans la mesure où ce genre de manifestation ne trouble pas trop la circulation en période de vacances et où beaucoup de collectionneurs sont encore disponibles.

Nous vous proposons d'y réfléchir et de revenir vers nous pour nous faire part de vos suggestions.

Bien cordialement,

Valy Giron
Président de la FFVE

Le Flash Info FFVE : à diffuser sans modération...
Egalement sur www.ffve.org rubrique Publications Actualités